

Fiche d'inscription Vini Yogi Vici

Saison 2023-2024



NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Portable :

Je m'inscris au cours de yoga hebdomadaire. Je choisis le créneau :

- mardi 18h30 – 19h30** à la salle The Flow
- mardi 19h45 – 20h45** à la salle The Flow
- mardi 19h45 – 20h45** sur Zoom

La salle The Flow est située au : 4, rue Louis de Romain à Angers.

Les cours collectifs commencent le **4 septembre 2023** et finissent le **20 juin 2024** n'incluant pas les vacances scolaires.

Règlement :

- Par espèces
- Par chèque(s)
Paiement échelonné possible par mois : 10 x 35€ (à l'année) ou 3 x 50€ (au trimestre)
Totalité des chèques remise à l'inscription
- Par virement (RIB envoyé sur demande)

| Cours collectifs hebdomadaires | Tarif par personne | | | |
|--------------------------------|--------------------|-----------|--------------|-------------------|
| | | A l'année | Au trimestre | Carte de 10 cours |
| | En présentiel | 350 € | 150 € | 170 € |
| Zoom | 250 € | 90 € | - | |

La régularité dans la pratique du yoga est essentielle pour cheminer et bénéficier des bienfaits en profondeur. Les **cartes de 10 cours** sont en nombre limité et nécessitent de réserver une place en amont.

Offre parrainage pour les anciens adhérents (applicable aux inscriptions à l'année) :

20€ offerts sur votre renouvellement d'inscription à l'année si vous parrainez un filleul.

L'aspect financier ne doit pas être un frein à l'inscription, veuillez contacter Vini Yogi Vici dans ce cas.

J'ai bien noté que la pratique de cette activité ne nécessite pas de certificat médical.

J'atteste cependant, que Madame Anne Petit, enseignante de yoga m'a invité.e à consulter un médecin afin de vérifier que mon état de santé me permette de pratiquer.

Particularités, problèmes de santé ou traitements en cours que je souhaite indiquer :

Fait à :

le :

Signature :

Fiche à retourner à viniyogivici@gmx.fr ou lors de la venue au cours collectif.

Pour plus d'infos, visiter le site www.viniyogivici.com.